



MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES

La Tour 73530 SAINT JEAN D'ARVES

Tél : 04.79.59.72.64 / Mail mairie@saintjeandarves.fr

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN D'ARVES

se réunira, en séance ordinaire le 14 septembre 2026, à 17 heures 30.

Objet de la réunion

Délibérations à prendre sur :

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 12 août 2026.
- Approbation des devis d'aménagements intérieurs de l'agence postale.
- Approbation de la proposition pour la maintenance des portes automatiques.
- Suppression / création d'un emploi d'adjoint administratif en charge de l'agence postale.
- Révision libre de l'attribution de compensation 2026 - Reversement de la Dotation Touristique.
- Modification des statuts du SIVAV.
- Approbation de la convention de mandat de facturation des bois par l'ONF.
- Approbation devis transport et fourniture de matériaux.
- Délibération sollicitant l'aide du Département de la Savoie au titre du dispositif du FDEC relative aux travaux de réfection de la voirie entre le Collet et le Mollard sur la voie communale n°4.
- Rapport d'observations définitives et de ses réponses relatives au contrôle des comptes et de la gestion du Domaine des Sybelles : Syndicat intercommunal des Grandes Bottières, Commune de Saint Sorlin d'Arves, Commune de Villarembert, Commune de Saint Jean d'Arves.
- Questions diverses.

Fait à SAINT JEAN D'ARVES, le 08 septembre 2026

Le Maire

